ROSIÈRES EN SANTERRE

L'Ablette d'Or de Rosières

Email : cyrillelefevre231@gmail.com (mailto:cyrillelefevre231@gmail.com)
http://www.aappma-ablette-somme.com (http://www.aappma-ablette-somme.com)

Fiche AAPPMA

L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Etangs : 2.5 hectares
- Lieu dit coucou
- Le saule des Maux

Membres du bureau

Président
LEFEVRE Cyrille

Vice-Président
LEFEVRE Cyrille

Trésorier
LEFEVRE Frédéric

Secrétaire
BEAUVAIS Sylvain

Types de pêche pratiqués

Services

Présentation

L'association "L'Ablette d'Or de Rosières" dispose des droits pêche sur la moyenne vallée de la Somme.

Lieux superbes pour un dépaysement total sur les secteurs de Chipilly, Méricourt sur Somme, Etinehem.

Les types de pêche possibles sont la pêche aux blancs, la pêche aux carnassiers et la pêche à la carpe.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
*Tarifs **	110.00€	88.00€	32.00€	40.00€	7.00€	17.00€	35.00€
OPTIONS							
Timbre urne	-	40.00€	-	-	-	-	-

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Bricomarché - **Mr Guillaume Sorel** - 20, rue de Vauvillers - 80170 Rosières-en-Santerre -
Café "L'Oasis" - rue du Pont - 80800 CHIPILLY -
Café du commerce - 3, rue du Temple - 80320 CHAULNES -
Camping Les puits Tourants - **Lebon-Balavoine** - du marais - 80800 Sailly-le -Sec -
Escal Ibur - **Mr Laurent Léveque** - 22, Chaussée Léon Blum - 80340 Cappy -

ROSIÈRES EN SANTERRE

L'Ablette d'Or de Rosières

Email : cyrillelefevre231@gmail.com (mailto:cyrillelefevre231@gmail.com)
http://www.aappma-ablette-somme.com (http://www.aappma-ablette-somme.com)

Fiche Parcours

Lieu dit coucou

Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0.95 Ha

Type(s) de pêche :

Services :

Berge gauche
Berge droite
Berge gauche et berge droite
Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

PECHE AUX BLANCS : Ouverture toute l'année sauf période de rempoissonnement.
4 cannes autorisées avec ou sans moulinet.
Pêche à l'anglaise autorisée; dont 2 cannes autorisées aux carnassiers.
PECHE A LA CARPE : Pêche NO KILL, après la capture, la carpe devra être remise à l'eau immédiatement.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au vif , Pêche en batterie

Document non contractuel - Edité le 30/04/2024